École Jean-XXIII
525, rue Achim
Mont-Laurier Québec J9L 2H5
Tél. : (819) 623-2497

Procès-verbal
Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 18 septembre 2025

Lieu : Local 108 à Jean-XXIII **Heure : 19 h**

Présences :

Poste	Nom	Présence	Groupe
1-	Vicki Laurin	X	Parents
2-	Valérie Lamarche	X	Parents
3-	Rosalie Castonguay	X	Parents
4-	Vanessa Grenier	X	Parents
5-	Fany Gauthier-Cloutier	X	Parents
1-	Kelly Ouellette	X	Enseignante
2-	Karine Ménard	X	Enseignante
1-	Josée Coulombe	X	Soutien
2-	Vacant		Soutien
1-	Vacant		Communauté
1-	Yan Morel Savard		Public
Est également à la table du conseil :			
	Mariève Dumoulin	X	Direction d'école

1)	**Présences et quorum**
	La directrice, Mme Mariève Dumoulin, ouvre la séance à 19 h 17, après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.
2)	**Question du public**
	Il n'y a aucune question de la part du public.

3)	**Adoption de l'ordre du jour**
010 – CE 25/26-01	**CONSIDÉRANT QUE** Mme Mariève Dumoulin, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 18 septembre 2025; **CONSIDÉRANT QUE** ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement de l'école Jean-XXIII; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Vicki Laurin, il est résolu à l'unanimité; **D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 18 septembre 2025.
4)	**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2025**
010 – CE 25/26-02	**CONSIDÉRANT QUE** conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Vicki Laurin, il est résolu à l'unanimité; **DE DISPENSER** la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025 et de la séance extraordinaire du 26 juin 2025; **D'ADOPTER**, tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 juin 2025 et du de la séance extraordinaire du 26 juin 2025 du conseil d'établissement de l'École Jean-XXIII avec une correction à la date de la séance qui aurait dû se lire « Séance extraordinaire du 26 juin au 2 juillet 2025.
5)	**Suivi au procès-verbal**
	Il n'y a aucun suivi.
6)	**Nominations**
010 – CE 25/26-03	Chaque année, le conseil d'établissement (CÉ) doit procéder à la nomination des postes de présidence, vice-présidence, représentant au comité de parents et son substitut, parmi les parents. **CONSIDÉRANT QUE** le conseil d'établissement doit procéder à la nomination de la présidence, vice-présidence, représentant au comité de parents et son substitut, parmi les parents; **CONSIDÉRANT QUE** les nominations sont sur une base volontaire; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Kelly Ouellette, il est résolu à l'unanimité; **DE NOMMER** : • La présidente, Mme Vanessa Grenier; • La vice-présidente, Mme Fany Gauthier-Cloutier; • La représentante au comité de parents, Mme Valérie Lamarche; • La substitute au comité de parents, Mme Vicki Laurin.

7) Correspondance

Il n'y a aucune correspondance.

8) Rapports et reddition de comptes

a) Rapport de la présidence

- **Rapport annuel**
  Mariève présente le rapport. Elle nous explique ce qu'est un rapport annuel et ce qu'il contient. Il est disponible pour consultation sur Teams.

010 – CE 25/26-04

CONSIDÉRANT QUE Mme Mariève Dumoulin nous a présenté le rapport annuel 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josée Coulombe, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER, comme présenté, le rapport annuel 2024-2025.

b) Rapport de la directrice

- **Reliquat**
  Mariève propose aux membres du C.É. d'utiliser une partie des « reliquats » pour payer les frais d'inscriptions non payés.
  Les membres discutent des possibilités.

010 – CE 25/26-05

CONSIDÉRANT QUE l'École Jean-XXIII dispose d'un montant nommé reliquats qui peut être utilisé pour les élèves à la discrétion du conseil d'établissement;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement souhaite répartir ce montant pour les activités et sorties;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Rosalie Castonguay, il est résolu à l'unanimité ;

DE RÉPARTIR le reliquat par cycle au prorata de la clientèle.

- **Personnel et services de l'école**
  La directrice présente le personnel de l'école du Sacré-Cœur et de l'école Jean-XXIII ainsi que les différents services offerts aux élèves.

- **Suivi budgétaire**
  Karine mentionne que les enseignants sont inquiets et fâchés à cause des coupures de services aux élèves. On discute également du fait que le conseil d'établissement d'une autre école a refusé le budget proposé par la direction et a reçu une mise en demeure.
  Mariève présente l'état du budget ajusté.

- **Petits déjeuners**
  Les petits déjeuners débuteront bientôt à l'école Jean-XXIII. Des produits des trois groupes seront offerts aux élèves (produits céréaliers, fruits et légumes et protéines (Ex. : fromage).

- **Don du Grand défi Pierre Lavoie (GDPL) via Saputo**
  Le GDPL a amassé de l'argent pour les écoles. Nous pouvons donc réclamer un montant de 4 494 $ pour des activités ou de l'équipement pour faire bouger les élèves. Mariève va consulter le personnel pour savoir ce qu'ils souhaiteraient faire avec ce montant.

010 – CE 25/26-06

CONSIDÉRANT QUE le Grand défi Pierre Lavoie a amassé des fonds pour les écoles;

CONSIDÉRANT QUE l'École Jean-XXIII peut réclamer ce montant pour des activités ou de l'équipement pour faire bouger les élèves;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vicki Laurin, il est résolu à l'unanimité;

D'AUTORISER la direction d'école à suivre la procédure pour la réclamation du montant, à procéder à la consultation du personnel concernant son utilisation ainsi que les suivis afférents pour les dépenses occasionnées.

9) Travaux du conseil

a) Calendrier des rencontres

Chaque année, le conseil d'établissement détermine les dates, heures et lieux où il se rencontre.

CONSIDÉRANT QUE chaque année le conseil d'établissement détermine les moments où il se rencontre;

CONSIDÉRANT le calendrier proposé par la direction;

010 – CE 25/26-07

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Kelly Ouellette, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER le calendrier des rencontres du conseil d'établissement pour l'année 2025-2026 aux dates et heures décrites ci-dessous et que ces dernières se dérouleront à la salle La Lièvre du centre administratif, situé au 525, rue de la Madone, à Mont-Laurier.

23 octobre 2025, 17 h	19 février 2026, 17 h	21 mai 2026, 17 h
11 décembre 2025, 17 h	26 mars 2026, 17 h	18 juin 2026, 17 h

10) Nouvelles des enseignantes

Jean-XXIII

- Activité d'accueil le 12 septembre : ateliers par pays et épluchette de blé d'Inde. Très apprécié des élèves.
- Rencontres de parents terminées et bien déroulées.
- Activités à faire approuver :
  2e cycle : Pédagogie nature
  3e cycle :
  - 6e année
  Sortie à la Montagne du Diable en septembre, dormir à la Montagne du Diable en février et glissades d'eau à la fin de l'année (320 $ par élève).

- 5e année
Glissade d'eau à Saint-Sauveur (5e année).
Un tableau récapitulatif des activités et campagnes de financement sera déposé à la prochaine rencontre de CÉ.

010 – CE 25/26-08

ATTENDU QUE conformément à la l'article 94 de Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement peut, au nom du centre de services scolaire, solliciter et recevoir toute somme d'argent par don, legs, subvention ou autre contribution bénévole de toute personne ou de tout organisme public ou privé désirant soutenir financièrement les activités de l'école;

ATTENDU les caractéristiques du fonds à destination spéciale;

ATTENDU le plan d'enregistrement comptable du ministère de l'Éducation;

ATTENDU les pouvoirs du conseil d'établissement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Fany Gauthier-Cloutier, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les sorties suivantes :

Niveau	Titre de l'activité	Modes de financement externes	Modes de financement internes
2e cycle	Pédagogie nature	Campagnes de financement avec Tim Hortons et Boston Pizza. Soutien financier d'organismes	Budget pédago nature Budget aide alimentaire
3e cycle	Glissade d'eau à Saint-Sauveur	À venir : café ou chocolat ou…	Aucun prévu, pour l'instant.
3e cycle 6e année	Sortie à la Montagne du Diable en septembre et en février	À venir : café ou chocolat ou…	Aucun prévu, pour l'instant.

Sacré-Cœur

- Les rencontres de parents ont eu lieu.
- Activité d'accueil (24 septembre) : Diverses activités ont été organisées par le comité, entre autres, des activités animées par les enseignants d'éducation physique (Stéphanie Dambury et Jean-Yves Adelo) ainsi qu'une activité d'initiation au karaté avec Karaté Urbain.
- TSA : Les portes des salles d'apaisement n'ont pas encore de poignées, mais le deuxième étage a été aménagé de façon fonctionnelle pour répondre aux besoins des élèves autistes.
- On reprend les deux diners pour aider les élèves TSA, entre autres, et pour qu'il y ait moins d'élèves sur la cour en même temps. Les élèves du SDG dinent plus tard que ceux qui sont voyagés.

11) Nouvelles du service de garde et du personnel de soutien

Service de garde

Tout le personnel est trouvé.

Jean-XXIII : Il y aura une seule campagne de financement; des diners pizza une fois par mois.

Sacré-Cœur : La campagne de financement sera la vente d'épices.

Il n'y a pas de sorties loin prévues. Ce seront des sorties près de l'école seulement. On fera surtout des thématiques.
Une résolution détaillée sera faite à la prochaine rencontre.

12) Nouvelles du représentant de la communauté

Il n'y a aucun représentant.

13) Nouvelles du comité de parents

Aucune rencontre n'a encore eu lieu.

14) Levée de la séance

010 – CE 25/26-09

CONSTATANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Vanessa Grenier, il est résolu à l'unanimité;

DE LEVER la séance ordinaire du 18 septembre 2025, à 20 h 12.

Prochaine rencontre : 23 octobre 2025 17 h.

Marième Dumoulin

Marième Dumoulin
Directrice

Vanessa Grenier
Présidente